

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 169

présenté par

M. Cinieri, M. Viry, Mme Anthoine, M. Dubois, M. Cordier, M. Bourgeaux, M. Jean-Pierre Vigier, M. Taite, M. Forissier, M. Bazin, M. Brigand, M. Ray, M. Gosselin et M. Le Fur

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer la première phrase de l'alinéa 47.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Plus de 22 % de Français n'ont pas d'ordinateur, d'accès à Internet satisfaisant, ou ne sont pas familié des nouvelles technologies.

Il convient donc de s'assurer que tous les citoyens pourront avoir accès à un guichet physique dans les gendarmeries et commissariats s'ils le souhaitent.